

» PRESSE NATIONALE

Politique ↩



MISSION DE PAIX DES PREMIÈRES DAMES D'AFRIQUE : NASSÉNBA TOURÉ PORTE LA VOIX DE DOMINIQUE OUATTARA

Aïcha Bouhari, la Première Dame du Nigeria, est désormais la nouvelle présidente de la Mission de paix des Premières Dames d'Afrique (MIPREDA). Elle a été élue, hier, lors de la 9ème Assemblée générale de la MIPREDA à Abuja, capitale du Nigeria. Pour cette session ordinaire, elles étaient une dizaine de Premières Dames avec certaines représentantes. La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, représentant la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, a salué le retour de l'ordre constitutionnel au sein de cette organisation africaine. Selon elle, cette élection vient mettre fin à une période de vacance de pouvoir. Poursuivant, Nassénéba Touré a félicité la nouvelle présidente pour son élection, avant de traduire le soutien de la Première Dame Dominique Ouattara pour la réussite de sa mission. Aussi a-t-elle réaffirmé la ferme volonté de Mme Ouattara ainsi que de toutes les Premières Dames à œuvrer auprès de leur époux pour la paix sur le continent africain.

Economie ↩



EXPO DUBAÏ 2020 : PATRICK ACHI DÉFEND LA CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE AUJOURD'HUI

Ouverte le 1er octobre dernier, la plus grande exposition du monde qui se tient à Dubaï va fermer ses portes le 31 mars prochain. Aujourd'hui jeudi 25 novembre et demain vendredi, la Côte d'Ivoire sera à l'honneur. A la tête d'une forte délégation, le Premier Ministre Patrick Achi est depuis quelques jours à Dubaï. L'apothéose des journées dédiées à la Côte d'Ivoire sera l'intervention du Chef du gouvernement ivoirien et le dîner gala auquel prendront part des stars ivoiriennes, notamment Didier Drogba et Magic System. Le Chef du gouvernement tablera son intervention sur l'attractivité de la Côte d'Ivoire en termes d'opportunités d'affaires, d'investissements structurels et de tourisme. Ce matin donc, le Premier Ministre Patrick Achi sera aux pupitres pour présenter la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui et de demain. Un demain fait d'immenses opportunités déclinées dans le programme Côte d'Ivoire solidaire, le programme du Président Alassane Ouattara. Avec la grande place réservée au privé et le vaste programme de transformation des matières premières.

SÉCURITÉ SANITAIRE DES POPULATIONS : LA DOUANE A INCINÉRÉ 79 TONNES DE PRODUITS PROHIBÉS, HIER

Les douanes ivoiriennes ont procédé à l'incinération, hier mercredi 24 novembre 2021, de 79,096 tonnes (t) de marchandises prohibées à l'espace Akwaba Parc, route de l'aéroport d'Abidjan. Ces produits étaient composés de drogue (cannabis), de médicaments de qualité inférieure et falsifiés, de cigarettes. A l'occasion, le directeur général des Douanes, Da Pierre Alphonse, a expliqué qu'en dehors de leur mission principale qui est la collecte des deniers publics au profit du budget de l'Etat, les douanes veillent aussi à la sécurité sanitaire des Ivoiriens. C'est ce qui justifie les opérations de saisies de marchandises prohibées, et qui sont par la suite détruites pour éviter de mettre en danger la santé des populations.

YAMOUSSOUKRO / 10ÈME ÉDITION DE LA JNVA : ADJOUMANI : « L'AGRICULTURE EST UNE PRIORITÉ POUR NOS POPULATIONS »

Comment améliorer la compétitivité des chaînes de valeur afin de réduire la pauvreté et assurer une croissance inclusive, tout en gérant les pertes post-récoltes ? ». Ce fut le thème central des Journées nationales de valorisation de l'agriculture (JNVA) 2021, ouvertes à Yamoussoukro depuis hier mercredi 24 novembre 2021. Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, Adjoumani Kouassi Kobenan, a évoqué les efforts inlassables consentis par le gouvernement dans le secteur. Tout en s'indignant face aux souffrances des producteurs. « Voyez-vous, tous ces produits exposés sont à l'état naturel. Et cela fait mal de voir des populations mobilisées, qui travaillent à faire en sorte que nous, populations consommatrices, ayons nos pains quotidiens, puis tous ces produits pourrissent sur le terrain. Parce que nous n'avons pas la possibilité de procéder à leur conservation. Tout comme l'école, l'agriculture est, cependant, une priorité pour nos populations ».

AFRICA INVESTMENT FORUM : LA CÔTE D'IVOIRE ACCUEILLE LA 3E ÉDITION DES MARKET DAYS 2021

Abidjan, abritera la troisième édition de ces Market days de l'Africa investment Forum, dans un format hybride, du 1er au 3 décembre prochain. Et cela, malgré le contexte de la pandémie persistante ainsi que des discussions sur le climat récemment conclues lors de la cop26 à Glasgow qui ont relevé le besoin urgent d'exploiter les défis de l'Afrique en tant qu'opportunités d'investissements. Ce forum annuel, qui est l'une des plus « grandes initiatives phares de la Banque africaine de développement, est devenu une plate-forme inestimable au cours de laquelle l'institution financière africaine attire, avec succès, des investissements essentiels pour les besoins du continent en matière d'infrastructures, d'agriculture et de système de santé », d'autant plus que « l'Afrique cherche à se remettre des impacts de la pandémie de covid-19 ».

FILIÈRE AVICOLE : LA VENTE DE VOLAILLES INTERDITE EN DEHORS DES MARCHÉS

Une mesure préventive contre d'éventuelles maladies. Dans un communiqué en date du 22 novembre 2021, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Touré, a interdit la vente de volailles vivantes aux abords des grandes voies, des carrefours, dans les quartiers ou autres sites en dehors des marchés. Et ce, conformément au décret n°93-312 du 11 mars 1993 fixant les conditions d'exercice des professions touchant au commerce des animaux, des denrées animales et d'origine animale destinées à la consommation humaine. Par ailleurs, le ministre Sidi Touré a mis en garde les contrevenants car les « services compétents en la matière procéderont à la saisie systématique de toutes volailles vendues en dehors des marchés. Cette mesure aide au maintien de l'hygiène et surtout à prévenir d'éventuelles maladies.

L'ambassadeur de France a octroyé un lot de matériels roulants et d'équipements de bureau d'une valeur globale de 542 072 161 de FCFA au ministère de la jeunesse. Cette donation a eu lieu hier à l'Agence emploi jeune de Treichville. Une belle occasion pour le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, de dire sa satisfaction au moment où il reçoit le don. « Cette cérémonie qui nous réunit ce jour est empreinte d'une immense joie. Celle de recevoir un lot de matériels et d'équipements importants pour renforcer notre dispositif d'accompagnement à l'autonomisation des jeunes, chère au Chef de l'Etat », a-t-il confié.

SANTÉ PUBLIQUE / PROF TIEMBRÉ ISAAC (INHP): « LE VACCIN PROTÈGE CONTRE LES FORMES GRAVES DE COVID-19 À 90% »

Professeur Tiembré Isaac, médecin de santé publique à l'Institut national d'hygiène publique (INHP) et enseignant à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, a présenté la situation actuelle de la Covid-19 dans un document. Il a rappelé qu'à l'échelle mondiale, la pandémie est à l'origine de plus de 6 millions de décès avec un taux de létalité d'environ 2%. Il a justifié l'augmentation des cas de Covid-19 par la survenue de ces formes graves, à l'origine d'hospitalisation en Unité de soins intensifs, de saturation des services hospitaliers, voire malheureusement de décès. Selon lui, la vaccination est le seul moyen de protection. « Le vaccin protège des formes graves de Covid-19 et cette protection de nature individuelle se situe autour de 90% », a rassuré Pr. Tiembré Isaac. Mieux, poursuit-il, « aujourd'hui, la protection des sujets réceptifs et surtout ceux susceptibles de développer les formes graves de la maladie ne peut se faire que par une vaccination complète ».



VU SUR LE NET

Economie ↻

TRANSPORT URBAIN : L'OPÉRATEUR YANGO ÉCHANGE AVEC LE MINISTRE AMADOU KONÉ

Le ministre des Transports de Côte d'Ivoire, Amadou Koné, a accordé une audience à Anton Zykov, chef des Projets internationaux de relations gouvernementales de Yango, le 23 novembre 2021. Au cours de la réunion, le ministre a fait part de sa vision du développement des infrastructures de transport et de la mobilité urbaine d'Abidjan et de la régulation du secteur. Le ministre a notamment rappelé l'importance de la réglementation à tous les acteurs du marché des transports du pays, qu'il s'agisse des transporteurs classiques ou des services numériques qui aident les conducteurs à trouver des passagers de manière rapide et pratique. Il a déclaré que l'État prendrait des mesures supplémentaires pour améliorer la législation dans ce domaine.



AGENCE DE PRESSE

Economie ↻

LA CÔTE D'IVOIRE EST LE PAYS QUI A LE PLUS ACCRU SA PROSPÉRITÉ DANS LE MONDE AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Entre 2011 et 2021, la Côte d'Ivoire a gagné 24 places dans le classement des pays les plus prospères au monde, soit la plus forte croissance dans le domaine. Dans le classement 2021 en Afrique subsaharienne, elle est 15e et occupe la 3e place de la zone francophone derrière le Sénégal et le Bénin. La Côte d'Ivoire

est le pays qui a enregistré la plus forte croissance de sa prospérité au plan mondial, au cours des dix dernières années. C'est ce que révèle l'édition 2021 du Prosperity Index (Indice mondial de la Prospérité), publié chaque année par le Think Tank britannique, Legatum Institute. L'étude évalue la prospérité de 167 pays à travers le monde en comparant leurs performances dans trois domaines que sont : l'inclusivité des sociétés, l'ouverture des économies et l'autonomisation des peuples.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'information et de
Communication Gouvernementale



www.gouv.ci



CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale